

# Les Infos de Base

mercredi 10 février 2010  
volume 13, numéro 6  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 6 du 10 février 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 février 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 6 du 10 février 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 5 du 6 février 2010.

Tous les règlements sous **A-20.03, C-72.1, I-2, I-3, I-4, L-6, M-19.3 et P-9.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1<sup>er</sup> novembre 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 25 février 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 4 du 27 janvier 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 3 du 23 janvier 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 3 du 3 février 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 février 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, Édition spéciale fascicule n° 2 du 5 février 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 février 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 janvier 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 janvier 2010.

Dans son édition de février, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 629 termes ou mots de renvoi pertinents.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Programme de fonds de roulement et d'investissement visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes (Programme Renfort)*, [R.R.Q., c. **I-16.1**, r. 1.1.01], aa. 27, 27.1.

*Décret concernant le Programme de fonds de roulement et d'investissement visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes (Programme Renfort)*, D. 35-2010 du 20-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 723, aa. 1, 2.

*Règlement sur la division en groupes géographiques et sur le regroupement en catégories des producteurs de bovins*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 9329 du 19-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 711], nouveau.

*Règlement sur le fichier des producteurs visés par le plan conjoint des producteurs de bovins du Québec et sur la conservation et l'accès aux documents de la Fédération des producteurs de bovins du Québec*, [R.R.Q., c. M-35.1, Décision 9330 du 19-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 716], nouveau.

*Règlement sur la conservation et l'accès aux documents de la Fédération des producteurs de bovins du Québec*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 182], remplacé.

*Règlement sur le fichier des producteurs visés par le plan conjoint des producteurs de bovins du Québec et sur la conservation et l'accès aux documents de la Fédération des producteurs de bovins du Québec*, Décision 9330 du 19-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 716, a. 15.

*Règlement sur la division en groupes des producteurs de bovins*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 189], remplacé.

*Règlement sur la division en groupes géographiques et sur le regroupement en catégories des producteurs de bovins*, Décision 9329 du 19-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 711, a. 32.

*Règlement sur le fichier des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 190], remplacé.

*Règlement sur le fichier des producteurs visés par le plan conjoint des producteurs de bovins du Québec et sur la conservation et l'accès aux documents de la Fédération des producteurs de bovins du Québec*, Décision 9330 du 19-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 716, a. 15.

*Règlement sur les quotas des producteurs de lait*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 252], a. 41.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs de lait*, Décision 9337 du 26-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 720, a. 1.

*Règlement sur les conditions de production et de conservation à la ferme des oeufs de consommation*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 278.1], titre, aa. 27.1-27.5.

*Règlement modifiant le Règlement sur les conditions de production et de conservation à la ferme des oeufs de consommation*, Décision 9331 du 19-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 718, aa. 1, 2.

*Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 282], a. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, Décision 9332 du 19-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 719, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur les contraventions*, L.C. **1992**, **ch. 47**.

*Règlement sur les contraventions*, DORS/96-313, ann. I.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur les contraventions*, DORS/2010-15 du 26-01-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, Édition spéciale, no 2, 1, aa. 1-9.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.